

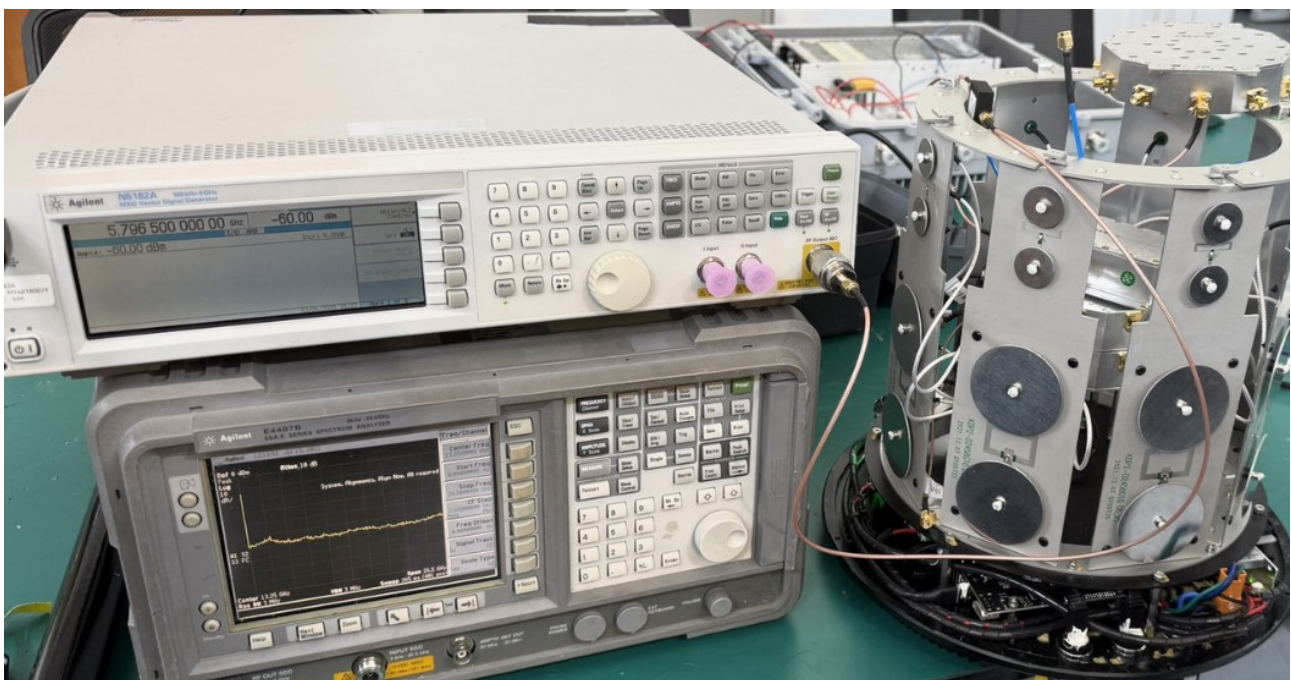
La société havraise [Drone XTR](#), spécialisée dans la détection et la neutralisation de drones, a annoncé un investissement de 2 millions d'euros destiné à la construction d'un nouveau bâtiment industriel sur le site de l'aéroport du Havre, au sein du Centre d'Innovation Drones Normandie (CIDN).

Ce projet s'inscrit dans un contexte de croissance du marché des systèmes de lutte anti-drone (Counter-UAS), alimentée notamment par la nouvelle loi de programmation militaire, qui prévoit 4 milliards d'euros de commandes dans les domaines de la défense sol-air et de la lutte anti-drones dès 2026, ainsi que par l'élargissement récent des autorisations accordées aux opérateurs privés pour neutraliser des drones sur des sites sensibles.

Fondée en 2015, Drone XTR commercialise un système passif de contrôle de l'espace aérien reposant sur des multicateurs et un logiciel propriétaire. La solution est présentée comme capable de détecter des intrusions dans un rayon de 20 kilomètres. Elle est notamment déployée sur plusieurs sites classés Seveso et aux abords de certains aéroports, sur sélection de la Direction des services de la navigation aérienne (DSNA).

Le futur bâtiment regroupera une chaîne d'assemblage, un banc d'essais, une salle anéchoïque pour les tests électroniques ainsi qu'un centre de contrôle opérationnel destiné à assurer une supervision 24h/24 des systèmes déployés chez les clients. L'entreprise vise une capacité de production de 30 capteurs par mois d'ici 2028.

L'entreprise compte actuellement 15 salariés et anticipe un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros en 2026. Elle prévoit de porter ses effectifs à 50 personnes et son chiffre d'affaires à 10 millions d'euros à l'horizon 2028.



Antenne XTR5 en test de vérification. Crédit : XTR.